



Note de révision du diagnostic du CAP filière Horticulture-Pépinière

3ème génération 2018-2022

Juin 2020

Le Conseil régional Centre-Val de Loire et la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire se sont engagés conjointement le 16 février 2018 dans un programme d'actions « CAP filière » en faveur de l'horticulture-pépinière en région Centre-Val de Loire. Après 2 années de mise en œuvre et en préalable à l'établissement de la révision du projet à mi-parcours, cette note fait le point sur la situation de la filière.



I. PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC DU CAP FILIERE HORTICULTURE-PÉPINIÈRE

Le diagnostic du CAP filière Horticulture-Pépinière, établi en 2017, mettait en avant de nombreuses forces et faiblesses qui sont toujours d'actualité, même si la situation économique de la filière s'est fortement dégradée en 2020 suite à la crise sanitaire.

De nombreux atouts

- Une situation géographique privilégiée à proximité de l'Ile-de-France,
- Un savoir-faire historiquement reconnu,
- Une climatologie adaptée et une forte diversité des entreprises,
- Une offre de formation en horticulture présente en région,
- Des partenaires multiples sur le territoire (CDHR CVL, CAAHMRO ...),
- Un développement des circuits courts.

Certaines faiblesses

- Une forte hétérogénéité des entreprises et une atomisation de la production,
- Un certain individualisme et un manque de mobilisation de la filière,
- Une forte densité d'entreprises en zone inondable,
- Une compétition sur la main-d'œuvre avec l'industrie et les autres filières,
- Un enseignement supérieur situé en région Pays de la Loire,
- Un manque de visibilité et d'attractivité de la filière.

Des opportunités à saisir

- Une modification de la relation consommateur / végétal,
- Une augmentation de la place du végétal dans les villes,
- La présence d'un tissu industriel source de débouchés (cosmétique ...),
- Un secteur d'activité en pleine mutation avec la possibilité de définir de nouvelles stratégies

Mais aussi des menaces

- Une production étrangère proche et très concurrentielle (Pays-Bas),
- Un manque d'intérêt des jeunes pour la filière,
- La disparition d'entreprises faute de repreneurs.

Depuis le diagnostic initial et jusqu'en début d'année 2020 (avant crise sanitaire covid-19), la santé économique de la filière s'était améliorée de manière significative et généralisée. L'objectif principal de la filière n'était plus de savoir comment vendre sa production en axant sa stratégie sur l'évolution des marchés, mais d'augmenter le potentiel de production afin de répondre aux demandes du marché.

Les enjeux peuvent être considérés comme étant les principales questions auxquelles la filière Horticulture-Pépinière en région Centre-Val de Loire doit répondre pour pérenniser son développement. Ces enjeux ont été identifiés au regard des atouts et faiblesses de la filière établis ci-dessus.

Etre en phase avec le marché

La filière Horticulture-Pépinière connaît une profonde mutation : le végétal s'urbanise, le marché se segmente, le consommateur est volatile et les nouvelles technologies investissent la vie quotidienne. Même si de nombreuses entreprises se sont réorganisées, on note toujours un certain déficit d'adaptation pour certaines d'entre-elles qui ne répondent pas totalement aux demandes du marché.

Accompagner le changement dans les entreprises

La mutation que vit la filière engendre des modifications au sein des entreprises : changement du regard sur les perspectives, choix stratégiques, compétences nouvelles à acquérir et/ou développer.

Conserver les entreprises existantes et augmenter le potentiel de production

Afin de répondre au développement du marché, il est primordial de conserver les entreprises existantes et de les accompagner pour qu'elles soient plus performantes, compétitives et durables. Ainsi, l'enjeu de la relance et des investissements commerciaux revêt toute son importance pour la pérennité de la filière régionale.

II. EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA FILIERE DEPUIS LE DERNIER DIAGNOSTIC

a. Evolution de la filière au niveau national

L'horticulture ornementale regroupe quatre branches d'activités spécialisées que sont : les fleurs et feuillages coupés, les plantes en pot et à massif, les pépinières et les bulbes.

En France métropolitaine (hors Corse), la filière se compose en 2018 de 3 308 entreprises pour un chiffre d'affaires de production (vente de végétaux produits sur l'exploitation) de 1,24 milliard d'euros. En comparaison, en 2015, il y avait 3 678 entreprises pour un chiffre d'affaires de 1,25 milliards d'euros.

La balance commerciale française sur ce secteur reste largement déficitaire avec un taux de couverture de seulement 7,3% (déficit de 886 millions d'euros).

La surface totale de la filière française est de 16 150 hectares se répartissant de la manière suivante : en pleine terre (12 570 ha), en conteneurs (2 010 ha), en serres verre ou plastique (1 100 ha), en tunnels (470 ha).

Sur un hectare exploité en horticulture ornementale, la création de chiffres d'affaires et d'emploi est relativement importante avec 77 000 €/ha et 1,1 ETP/ha.

Au niveau national, le secteur horticole est un des secteurs agricole employant de nombreux salariés, avec 18 275 emplois totaux (ETP) dont 10 605 salariés permanents.

La région Auvergne-Rhône Alpes détient le plus d'entreprises horticoles et pépinières alors que c'est en région Pays de la Loire que l'on trouve le plus de salariés en nombre d'ETP. La région Centre-Val de Loire arrive en 10^{ème} position sur le nombre d'entreprises et en 6^{ème} position sur le nombre d'ETP.

C'est en région Pays de la Loire que le chiffre d'affaires à la production est le plus élevé et en région Auvergne-Rhône Alpes que les surfaces de production sont les plus importantes. La région Centre-Val de Loire arrive en 6^{ème} position sur le chiffre d'affaires à la production et en 5^{ème} position sur les surfaces.

Les entreprises pratiquant de la vente directe restent majoritaires en nombre et représentent également l'employeur de main-d'oeuvre le plus conséquent. Ce sont par contre les entreprises vendant à la distribution spécialisée qui engendrent le plus de chiffre d'affaires à la production et celles vendant auprès des collectivités et du paysage qui occupent le plus de surfaces de production.

b. Evolution de la filière en région Centre-Val de Loire

Selon les dernières données disponibles (année 2018), la filière horticulture-pépinière en région Centre-Val de Loire se compose de 160 entreprises, exploitant 890 hectares, pour un chiffre d'affaires à la production cumulé de 66 millions d'euros.

Les trois premiers débouchés en région sont : la vente directe (21,6 % du CA), les jeunes plants (21,2 % du CA) et la vente en jardinerie (20,4 % du CA).

Au global, la filière régionale emploie 1 021 ETP dont 617 permanents.

A partir du mois de mars 2020, la filière a été particulièrement touchée par la crise sanitaire covid-19. Les fermetures administratives des points de vente ont conduit à l'arrêt de la filière pendant plusieurs semaines, alors même que la période printanière est cruciale pour son chiffre d'affaires annuel.

La période aigüe de crise s'est étendue pendant 6 semaines et a entraîné d'importantes conséquences économiques. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires directe, les productions étant périssables, de nombreuses entreprises ont dû se résoudre à détruire des végétaux, tout en maintenant des emplois et par conséquent des charges.

Selon une enquête menée par la FNPHP Centre-Val de Loire :

- les coûts liés à la destruction des végétaux sont estimés à 2,64 millions d'euros pour la filière régionale,
- la perte de chiffre d'affaires directe est estimée à 13,64 millions d'euros pour la filière régionale.

Il est bien évident que ces chiffres globaux cachent une grande hétérogénéité de réalités au niveau de chaque entreprise selon : sa taille, ses métiers, ses segments de marché et sa capacité d'adaptation lors de cette crise.